

# CODE DE CONDUITE VÉLO DE MONTAGNE



**La pratique du vélo de montagne comporte des risques de blessures graves ou mortelles. Pour votre sécurité et celle des autres, respectez ce code de conduite.**

- 1. Roulez toujours en contrôle et respectez vos limites.**  
Vous devez être en mesure de vous arrêter et d'éviter toute personne ou tout obstacle. Demeurez sur les sentiers et les modules qui correspondent à vos capacités. Vous êtes responsable de vous informer sur les niveaux de difficulté et de choisir votre itinéraire en conséquence.
- 2. Portez un casque et des équipements de protection** adéquats en fonction de votre pratique.
- 3. Vérifiez l'état de votre vélo** ou faites-le inspecter par un(e) professionnel(le) avant de rouler.
- 4. Ne roulez pas si** vous présentez une incapacité physique, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes sous l'influence de drogue ou d'alcool.
- 5. Soyez prudent(e), les conditions des modules et des sentiers peuvent varier.** Vérifiez leur état avant de les rouler avec confiance.
- 6. Respectez la signalisation.** Demeurez dans les sentiers balisés et ne vous aventurez jamais dans des sections fermées. Ne faites aucune modification de tracé ou aucun nouvel aménagement sans l'autorisation du gestionnaire du réseau.
- 7. Donnez la priorité aux cyclistes** qui circulent devant vous. Dans les sentiers bidirectionnels, cédez le passage aux cyclistes qui montent.
- 8. Libérez la piste.** Si vous devez vous arrêter, faites-le en retrait de la piste dans un endroit visible et sécuritaire.
- 9. Aidez les secouristes.** Si vous êtes impliqué(e) dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous aux secouristes ou aux personnes présentes.

**Lorsque le contexte s'applique**

**10. Utilisez les remontées mécaniques avec vigilance.** Adressez-vous aux préposé(e)s de la remontée mécanique si vous n'êtes pas familier avec son fonctionnement et respectez les règles affichées tout au long du trajet.

**Roulez en sécurité, c'est votre responsabilité.**